

LA CONCEPTION DE QUESTIONNAIRES À TRAVERS LA VISION DU PASEP

Mike Sirois¹

RÉSUMÉ

Cette présentation soulignera les développements récents dans la conception de questionnaires pour les enquêtes entreprises, plus précisément dans le cadre du projet pour l'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP). L'ajout de questions reliées à la vente de services s'est avéré essentiel pour pouvoir calculer la "valeur ajoutée". Étant donné le regroupement de plusieurs enquêtes à l'intérieur d'un projet ayant ses propres objectifs, il a fallu établir une stratégie d'harmonisation des questionnaires (existants ou nouveaux selon le secteur industriel). Différents types de questionnaires ont dû être créés en tenant compte de la taille, de la situation géographique et des activités (codes SCIAN) des entreprises. Les tests des questionnaires effectués sur le terrain devinrent par la suite une étape importante dans ce projet d'envergure. Enfin, une politique d'utilisation des données fiscales fut introduite pour réduire le fardeau de réponse des entreprises. De nouveaux défis s'offrent à nous chaque jour. Les plus récents défis rencontrés seront discutés en conclusion.

MOTS-CLÉS: Conception de questionnaires; questionnaire noyau; données administratives.

ABSTRACT

This presentation will underline the recent developments in business survey questionnaires at Statistics Canada, specifically in the framework of the project for the improvement of provincial economic statistics (PIPES). The addition of questions related to the sale of services has proven to be essential in order to calculate the variable "value added". Given the gathering of many surveys into one main project that has its own objectives, it was necessary to establish a strategy for the harmonisation of the questionnaires (existing or new questionnaires according to the industrial sector). Different types of questionnaires were created in order to take into account the size, the geographical situation and the activities (NAICS codes) of the enterprises in scope for PIPES. Also, field tests of the questionnaires were an important stage in this large-scale project. Finally, a policy of fiscal data utilisation was introduced to reduce the response burden of the enterprises. We are facing new challenges every day. The latest challenges that we are facing will be discussed in the conclusion.

KEY WORDS: Questionnaire design; Core questionnaire; Administrative data.

1. INTRODUCTION

1.1 Besoin en données

Il y a plus de 200 enquêtes-entreprises à Statistique Canada. Ces enquêtes possèdent toutes des caractéristiques qui leur sont propres. Elles ont entre autres leur propre format de questionnaire avec un contenu qui reflète leur besoin en données. Un des objectifs du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP) est d'intégrer toutes les enquêtes-entreprises à Statistique Canada dans un format de questionnaire commun tout en répondant à la fois aux besoins en données du Programme unifié des statistiques sur les entreprises (PUSE) ainsi que les besoins en données particuliers à

chacune de ces enquêtes (par exemple pour des clients externes).

Le PUSE a pour but d'améliorer la qualité des statistiques économiques aux niveaux national et provincial. Pour ce faire, un des principaux objectifs du PUSE est la couverture supplémentaire des branches d'activités économiques qui ne sont pas étudiées par les enquêtes actuelles à Statistique Canada. Chaque entreprise possède un code identifiant le type d'activité économique principal qui lui est particulier. Ce code est déterminé par le *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord* (SCIAN). Pour les besoins du PUSE, Statistique Canada a regroupé les codes du SCIAN en plusieurs catégories pour ainsi former des branches d'activités

¹ Mike Sirois, Statistique Canada, Parc Tunney, 11^{ème} étage, édifice R. H. Coats, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6, siromik@statcan.ca

économiques. Les 7 branches d'activités à l'étude lors de l'année pilote du PUSE forment des nouvelles enquêtes ou des enquêtes non utilisées depuis plusieurs années. Ce sont l'enquête sur l'industrie des services de taxi et limousine, l'industrie de l'aquaculture, l'industrie de messageries et des services locaux de livraison, l'industrie de la construction, l'industrie des services de restauration et de débits de boisson, l'industrie de la location et de la gestion de biens immobiliers et l'industrie des bureaux d'agents, de courtiers et d'évaluateurs immobiliers ainsi que des autres services immobiliers.

Un autre objectif du PUSE est l'approfondissement du niveau de détails recueillis auprès des entreprises dans le but d'améliorer la qualité des statistiques économiques produites (niveau national et provincial). La *valeur ajoutée* est une variable économique utilisée entre autres dans l'estimation du produit intérieur brut (PIB). L'évaluation des ventes et achats de biens et services de la part des entreprises sert à obtenir une valeur ajoutée plus exacte. Toutefois, le concept de ventes et achats de services n'était pas précis dans le passé. La Division des normes conjointement avec la Division des systèmes des comptes nationaux à Statistique Canada ont établi une liste des principaux services offerts par les entreprises canadiennes. Chaque enquête intégrée dans le PUSE peut maintenant puiser dans cette liste de services pour former des questions. Un exemple de question se rapportant à un de ces services que l'on retrouve dans le questionnaire de l'enquête sur l'industrie de l'aquaculture est la valeur des dépenses engendrées par la requisition des services d'un vétérinaire.

Les améliorations apportées aux enquêtes-entreprises à Statistique Canada grâce à la mise en oeuvre du PUSE permettront de fournir des données d'une plus grande qualité qui seront utilisées dans la formule de répartition des recettes de la taxe de vente harmonisée (TVH).

1.2 Éléments importants

Il y a deux éléments importants qui entrent en ligne de compte dans la formule de répartition de la TVH: les catégories de clients et la destination des entrées-sorties.

- **Catégories de clients:** la nouvelle TVH est la combinaison de la taxe de vente des provinces avec la taxe canadienne sur les produits et services (TPS). Or, les règles d'application de la TPS influence le calcul de la formule de répartition de la TVH. Par exemple, certains

organismes du secteur public tels que les hôpitaux et les commissions scolaires ont droit à un remboursement de la TPS indépendamment de la taxe provinciale. Par conséquent, il faut tenir compte des exceptions aux règles d'application des taxes.

- **Destination des entrées-sorties:** la TVH sera répartie équitablement dans les provinces l'utilisant. Il faut s'assurer de bien mesurer les ventes et achats de biens et services inter-provinciaux. Par exemple, une entreprise en construction peut obtenir un contrat dans une autre province. Elle générera des revenus dans sa province d'origine alors que des dépenses seront engendrées dans la province de l'entreprise faisant appel à ses services.

Les questionnaires du PUSE se doivent donc de faire référence à ces deux éléments pour obtenir une répartition de la TVH la plus exacte possible.

2. QUESTIONNAIRE NOYAU

Il serait pratiquement impossible de créer et de maintenir une multitude de questionnaires. C'est pourquoi il a été décidé d'appliquer la solution qui consiste à concevoir un *questionnaire noyau* à partir duquel tous les autres questionnaires se développeraient.

2.1 Définition et structure

Le *questionnaire noyau* est le modèle de base des questionnaires du PUSE. Plusieurs enquêtes-entreprises sont intégrées au sein du PUSE et leur questionnaire doit être développé autour du questionnaire noyau. Ce dernier leur impose un format, une introduction et une conclusion communs. De plus, il exige la présence de questions et de sections obligatoires. Outre ces caractéristiques, il permet aux spécialistes du sujet des 7 branches d'activités économiques à Statistique Canada de rajouter des questions et des sections spécifiques à leur domaine.

Voici de façon plus détaillée la structure du questionnaire noyau. Il est constitué de sections obligatoires. Par exemple, on retrouve dans tous les questionnaires une section sur les revenus, une section sur les dépenses, etc. À l'intérieur des sections obligatoires, il y a des questions obligatoires et des questions spécifiques à la branche d'activité économique à l'étude. Comme exemple de questions obligatoires il y a le revenu total, les dépenses totales,

etc. Un exemple pour les questions spécifiques serait, pour l'enquête sur l'industrie de l'aquaculture, les revenus provenant de la vente d'huîtres, de moules, etc.

Aux sections obligatoires s'ajoute les sections spécifiques aux branches d'activités économiques. Chaque enquête intégrée dans le PUSE est libre d'insérer des sections qui répondront à ses besoins en données. Par exemple, on retrouve une section sur la composition de la flotte pour l'enquête sur l'industrie des taxi et limousine, une section sur des renseignements généraux sur les expéditions pour l'enquête sur les messageries et services locaux de livraison, etc.

2.2 Stratégie de conception des questionnaires

Le tableau 1 suivant résume les différents types de questionnaires conçus pour le projet pilote du PUSE. Chacun des questionnaires suit le modèle: questionnaire noyau, partie spécifique.

Tableau 1. Types de questionnaires

Entreprises complexes	
Niveau entreprise	Partie I longue Partie I courte
Niveau établissement	Partie II
Entreprises simples	
Revenu >= 150 000\$	Partie III longue
Revenu < 150 000\$	Partie III courte

Une entreprise est considérée comme étant *complexe* si ses activités s'étalent sur plus d'une province ou à plus d'une branche d'activités économiques. Une entreprise est dite *simple* si ses activités se limitent à une seule province et à une seule branche d'activité économique.

L'entreprise est l'unité statistique la plus élevée à l'étude. Les entreprises complexes recevront un questionnaire de la **partie I** qui recueillera de l'information entre autres sur le bilan consolidé, l'état des résultats consolidé, etc. Quatre questionnaires différents ont été créés pour la partie I. Il y a un questionnaire financier pour les entreprises à caractère financier comme les banques. Il y a un questionnaire

non-financier pour les autres types d'entreprises complexes. Finalement, il y a un questionnaire court (financier, non-financier) pour les entreprises faisant déjà partie de l'enquête trimestrielle de la Division de l'organisation et des finances de l'industrie (DOFI). Le questionnaire est plus court puisqu'une grande partie de l'information est déjà recueillie par la DOFI.

Le questionnaire de la **partie II** sera envoyée aux établissements associés aux entreprises complexes. Pour la partie II, un questionnaire différent a été créé pour chacune des 7 branches d'activités économiques. Tous les établissements associés à une entreprise complexe sélectionnée dans l'enquête, et qui appartiennent à une des sept branches d'activités économiques, recevront un questionnaire de la partie II.

Au niveau des entreprises simples, l'information correspondant à la partie I sera tirée des données administratives. Toutefois, un questionnaire partie I sera envoyé aux très grandes entreprises simples qui ont des revenus et des dépenses qui se comparent à ceux des entreprises complexes. Pour les établissements (simples), on utilisera la **partie III**. La partie III longue est l'équivalent de la partie II et elle comporte donc 7 questionnaires différents. La partie III courte contient aussi un questionnaire pour chacune des 7 branches d'activités économiques. Les questionnaires sont beaucoup plus courts que ceux de la partie II et l'information complémentaire sera obtenue grâce à l'utilisation de données administratives (voir section suivante). Il est à noter que seuls les questionnaires de la partie III courte pour l'enquête sur l'industrie de la construction et l'enquête sur l'industrie des services de restauration et de débits de boisson seront envoyés. C'est par la borne de revenus que l'on décide de quelle version un établissement recevra (questionnaire de la partie III longue ou courte).

3. DONNÉES ADMINISTRATIVES

Comme il l'a été mentionné dans la section précédente, l'utilisation de données administratives servira de substitut pour obtenir des données sur les entreprises. En fait, c'est un objectif majeur du PASEP que d'utiliser de manière accrues les données administratives.

3.1 Utilisation de données administratives

Les entreprises canadiennes sont sujettes à recevoir des questionnaires provenant de différentes enquêtes économiques. Leur fardeau de réponse risque d'augmenter une fois de plus avec la venue du PUSE. Ce problème a amené Statistique Canada à se soucier

davantage du fardeau de réponse imposé aux entreprises. Un fardeau de réponse élevé peut affecter le taux de réponse ainsi que la qualité des données. D'un autre côté, différentes sources d'information telles les données fiscales à Revenu Canada sont disponibles. Donc, pour atténuer le fardeau de réponse, une politique d'utilisation accrue des données administratives a été établie.

Le PUSE utilisera des données fiscales provenant de Revenu Canada pour l'enquête pilote. Les données des formulaires d'imposition T1 seront utilisées pour les entreprises non incorporées. Les données des formulaires d'imposition T2 serviront pour les entreprises incorporées.

Un problème relié à l'utilisation des données administratives est le délai d'acquisition de l'information. En effet, on peut attendre jusqu'à 2 ans après l'année à l'étude avant d'obtenir certaines fichiers de données. Cela retarde plusieurs étapes de l'enquête et repousse la date de publication des résultats. L'année à l'étude pour le projet pilote du PUSE est 1997. Les données fiscales seront disponibles en mars 1999. Pour éviter le délai, on peut utiliser les données préliminaires.

Une solution à ce problème s'offrira bientôt au PUSE. Revenu Canada va promouvoir prochainement l'utilisation de l'Index général des renseignements financiers (IGRF) pour les déclarations fiscales. L'IGRF fournira un niveau de détail de l'information plus élevé que les formulaires T1 et T2. Dans un premier temps, l'IGRF devra être rempli sous format électronique par les grandes entreprises, mais il sera aussi offert à toutes les autres entreprises. Une fois que l'IGRF sera devenu le formulaire standard pour les déclarations fiscales des entreprises canadiennes, on s'attend à ce que les données soient retransmises d'une manière plus rapide et aussi qu'il y ait moins de retranscriptions de données ce qui diminuera les risques d'erreur. En effet, l'IGRF favorisera la transmission électronique des données.

3.2 Travail de correspondance

Les données fiscales peuvent remplacer des questions, des sections complètes et même des questionnaires entiers (partie III courte). Par contre, l'information recueillie par les formulaires T1 et T2 se situe à un niveau différent que celui des entreprises complexes alors elle ne peut être utilisée que pour les parties II et III. Donc, pour pouvoir substituer les questions par les données fiscales, il a fallu établir la correspondance entre les questions du PUSE et les variables fiscales. Pour chaque question présente sur les questionnaires

du PUSE, nous avons dû trouver l'équivalent sur les formulaires T1 et T2. Par exemple, pour l'enquête sur l'industrie des taxi et limousine, il y a équivalence entre la question sur les revenus provenant de dividendes et la case dividende sur le formulaire T2. De même pour la question sur les dépenses en publicité et promotion des ventes.

Cependant, les correspondances ne sont pas toujours parfaites. Plusieurs questions peuvent correspondre à une seule variable sur les formulaires T1 ou T2, une question peut correspondre à plusieurs variables des formulaires T1 ou T2, ou une question peut n'avoir aucune équivalence. De plus, une question ayant un titre identique à une variable sur un formulaire T1 ou T2 peut toutefois posséder une définition totalement différente.

Tableau 2. Exemple de correspondance non parfaite

<p style="text-align: center;">Question du PUSE</p> <p>On veut mesurer les dépenses en location de véhicules à moteur.</p> <p style="text-align: center;">Définition de la variable du T1</p> <p>Véhicule à moteur: assurances, carburant, permis, entretien et réparation, coûts de location et financement</p>
--

Seules les données fiscales amenant à une correspondance parfaite seront utilisées pour l'année pilote du PUSE. Les objectifs d'utilisation des données administratives pour l'année pilote du PUSE ne pourront tous être atteints étant donné un pourcentage de correspondances parfaites peu élevé. En particulier, les questionnaires de la partie III courte du PUSE ne pourront pas être substitués entièrement par les données des T1 et des T2. Par contre, le travail de correspondance sera refait à l'arrivée de l'IGRF. Puisque l'information sera plus détaillée sur l'IGRF, le pourcentage de correspondances parfaites s'en retrouvera plus élevé et permettra de réaliser les objectifs à plus long terme du PUSE au niveau de l'utilisation des données administratives.

4. CONCLUSION

4.1 Année pilote

La création d'un questionnaire noyau a aidé à l'intégration de 7 enquêtes-entreprises pour le projet pilote. L'uniformisation de concepts économiques a favorisé l'harmonisation des questionnaires. Le questionnaire noyau est déjà très avancé et il permettra de recueillir l'information obligatoire qui sera utilisée dans les formules économiques.

L'utilisation de données administratives comme source d'information permettra de réduire le fardeau de réponse imposé aux entreprises. Les formulaires T1 et T2 de Revenu Canada seront utilisés pour le projet pilote. L'IGRF remplacera ces formulaires lorsqu'il sera disponible. Il apportera de l'information plus détaillée en des délais plus raisonnables.

Le Centre d'information en conception de questionnaires (CICQ) à Statistique Canada a apporté son aide pour diriger les tests des questionnaires auprès des entreprises. Cet exercice avait pour but de s'assurer avec les répondants que les questionnaires étaient conviviaux et qu'ils représentaient bien leur branche d'activités économiques. Les questionnaires de la partie III courte ainsi que quelques questionnaires de la partie II ont été testés dans 4 provinces canadiennes différentes. Les différents aspects des questionnaires (format, terminologie employée, lettre d'introduction, etc.) ont été évalués lors d'entrevues avec les gens travaillant dans le domaine relié à chacune des enquêtes du PUSE. Un forum de discussion a aussi été conduit auprès des gens du milieu pour l'enquête sur l'industrie de la construction.

4.2 Travail futur

Pour assurer le succès du PASEP à long terme, il faudra relever les défis suivants dans les années qui succéderont au projet pilote:

- Le questionnaire noyau évoluera encore basé sur les résultats de l'année pilote, l'intégration d'autres enquêtes-entreprises et aussi sur de nouveaux objectifs fixés par le PASEP.
- L'utilisation des données administratives devra être de plus en plus grande. Le fardeau de réponse des entreprises peut être réduit en remplaçant encore plus de questions et de sections à l'intérieur des questionnaires.

D'autres sources administratives pourront être utilisées (par exemple les formules d'observation de la TPS, les états de retenue à la source, etc.).

- L'implication du CICQ sera plus grande dans le futur. Étant donné qu'un nombre considérable d'enquêtes seront intégrées dans le PUSE au cours des années à venir, le CICQ devra établir une stratégie efficace pour pouvoir tester tous les questionnaires. Ces tests permettront de vérifier la terminologie utilisée dans les questionnaires ainsi que de s'assurer que les répondants comprennent bien chaque question.

Finalement, l'objectif principal à rencontrer à plus long terme est l'intégration au PUSE de toutes les enquêtes-entreprises à Statistique Canada (un peu plus de 200).

REMERCIEMENTS

Je remercie les gens avec qui j'ai travaillé sur la conception des questionnaires pour le projet pilote du PASEP: Sylvain Perron, Jean Drouin et Sylvain Poirier. Merci aussi à toute l'équipe du PASEP avec qui j'ai collaboré au cours de la dernière année.

RÉFÉRENCES

Boltwood, A. M. (1997). *Des bases de données pour la conception, la génération et le stockage des questionnaires-entreprises à Statistique Canada*. Recueil du Symposium 1997: Statistique Canada.

Gower, A. (1994). *Conception de questionnaires d'enquêtes-entreprises*. Techniques d'enquête, 129-141.

Statistique Canada (1997). *Programme unifié des statistiques sur les entreprises*. no. 68N0003XPF au catalogue.